

<http://www.snetap-fsu.fr/Note-de-vie-scolaire-enfin-une.html>



# Note de vie scolaire : enfin une décision !

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 6 décembre 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Après plusieurs semaines de tergiversations, d'errances indignes au regard des interrogations des familles et des personnels, l'administration tant de l'Éducation Nationale que de l'Enseignement Agricole mettent enfin en pratique une décision politique prise lors du vote de la loi de Refondation de l'école, dite loi Peillon : la note de vie scolaire n'est plus !**

**Dernière minute** : un nouveau document de travail transmis pour le [CNEA](#) du 12 décembre propose de supprimer la note de vie scolaire pour toutes les classes du collèges... Enfin !

Plus précisément, pour les classes de Troisième, elle n'est plus dès cette année nécessaire pour l'obtention du DNB...Elle n'est donc pas à remplir même pour ce premier trimestre puisqu'elle ne sera pas reportée dans le logiciel Notanet.

Pour les autres classes, à savoir les Quatrième de l'enseignement agricole, cette note de vie scolaire devrait être maintenue cette année mais disparaîtrait à la rentrée prochaine.

Face à cette iniquité de traitement, le SNETAP-[FSU](#) maintient son appel à ne pas remplir de note de vie scolaire pour l'intégralité des collégiens des lycées agricoles.

Le décret relatif à cette évolution de la note de vie scolaire sera présenté au prochain CNEA du 12 décembre. **Le SNETAP y affirmera sa position en rappelant qu'il existe d'autres modalités permettant de valoriser les comportements positifs d'élèves dans leurs établissements.**

Pour le secteur Pédagogie et Vie Scolaire  
Fabrice CARDON  
secrétaire national chargé des pratiques pédagogiques